

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MEZIERES SUR SEINE

DATE DE CONVOCATION
21/11/2014

DATE D'AFFICHAGE
21/11/2014

L'an deux mil QUATORZE

Le 28 NOVEMBRE à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Mézières sur Seine, sous la Présidence de M. .

Etaients présents : Mmes DE BIASI Cécile ; GAULT Nelly ; JOIN-GAULT Nicole ; LE GUAY Nathalie ; LEVEQUE Graciete ; PERRET Véronique ; MM. ADDICIANI I.hassane ; BOGOMIROVIC Dragan ; DE BIASI Fabien ; DEPIENNE Guy ; FASTRE Jean François ; FONTAINE Franck ; LABEDAN Jean-Pierre ; LE NORMAND Max ; LECRIVAIN Philippe ; MORICEAU Bertrand ; PINCHIAUX Pierre-Yves ;

Pouvoir :

Madame PESTANA FILIPE FERNANDES Otilia à Madame LEVEQUE Graciete
Monsieur RIGALDO Dominique à Monsieur Jean-Pierre LABEDAN
Madame PLACET Sylvie à Monsieur DEPIENNE Guy
Mademoiselle PERRET Heloise à Madame PERRET Véronique
Madame DOBRIC Sophie à Madame DE BIASI Cécile
Madame LANGLAIS Isabelle à Monsieur MORICEAU Bertrand
Monsieur BOBRIC Goran à Monsieur DE BIASI Fabien
Madame SPICKER Claire à Monsieur FONTAINE Franck

Formant la majorité des membres en exercice

Absent : Mme CASSE Mireille ; Monsieur MORIN Bruno

Ont été élus secrétaire Monsieur DEPIENNE Guy et Monsieur DE BIASI Fabien

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE 27
PRESENTS 17
VOTANTS 19

OBJET : RECONDUCTION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEZIERES SUR SEINE

Le Conseil Municipal,

Vu la réforme de la Fiscalité de l'urbanisme entrée en vigueur le 1^{er} Mars 2012,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants,

Vu la délibération n°2011/47 du 23 Novembre 2011 instituant la Taxe d'Aménagement sur le territoire communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE :**

De reconduire sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5% en dehors des cas d'exonération de plein droit.

La présente délibération est transmise au service de l'Etat chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} du 2^{em}e mois suivant son adoption.

Abstentions : 6 (Messieurs DEPIENNE Guy ; MORICEAU Bertrand ; FONTAINE Franck ; Mmes PLACET Sylvie ; LANGLAIS Isabelle ; SPICKER Claire)

Ainsi fait et délibéré.
Ont signé au registre les membres présents
Fait à MEZIERES SUR SEINE LE 28 NOVEMBRE 2014

Le Maire,
Jean-François FASTRE



54
20
20